Cinquante-septième année. - N ° 117 A Lundi 19 et mardi 20 juin 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1427

66 – PYRÉNÉES-ORIENTALES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20230107. *Date de parution :* 6 juin 2023.
Annonce numéro : 1643. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

951 561 216 RCS Perpignan.
RH PHARMACIE.
Forme : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée.
Adresse : 427, Avenue Du Languedoc, 66000 Perpignan.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 2820000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : L'exercice de la profession de pharmacien d'officine (articleR 5125-14 du Code de la santé publique) par l'intermédiaire de ses associés ou certains d'entre eux..
Adresse : 427, Avenue Du Languedoc, 66000 Perpignan.
Précédent propriétaire : 388 155 319 RCS Perpignan. **ROUDIERES** (Corinne). Nom d'usage : ROUDIERES.
Date de commencement d'activité : 1er mai 2023.
Publication légale : 20minutes.fr *du* 13 mai 2023.
Oppositions : Au siège du fonds vendu et pour la correspondance au siège de la société ACT LEGIS cabinet d'avocats sis à TOULOUSE 31000 13 rue Peyras.
Commentaires : Parution rectificative : 20minutes.fr du 06/06/2023 Acte sous seing privé en date du 01/05/2023 enregistré au Service de l'Enregistrement de perpignan1 enregistrement 136310 le 10/05/2023, Dossier dossier 2023 00030459. Référence : 6604P01 2023A01583. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 65 Avenue du Languedoc 66000 PERPIGNAN. Adresse du nouveau propriétaire : 427 Avenue du Languedoc 66000 PERPIGNAN. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..